

Règlement des CHAMPIONNATS INDIVIDUELS DU CALVADOS

HORAIRES :

Les horaires des **Epreuves** seront proposés en annexe.

ENGAGEMENTS :

Les engagements des **athlètes et jurys** sont à faire parvenir au comité.

Aucun engagement ne sera pris sur place

Soit : par courrier chez Y. MORVAN – 11 rue des Luthiers 14000 Caen

par Fax au 02.31.47.63.23

par email : cd14.athletisme@mda-hsc.fr

Directement via le site de comité (conseillé) <http://cd14.athle.com/>

Pour le **Vendredi soir 23h00**

Les engagements doivent être accompagnés de la liste des jurys pour être pris en compte.

CONFIRMATION :

Les athlètes devront confirmer leur engagement 45mn avant l'heure prévu de l'épreuve.

□ Epreuves :

Benjamins /Minimes : 4 épreuves maximums par athlète.

Soit 2 courses (1 seule supérieure à 100m) – 2 concours)

soit 1 course – 3 concours

Courses :

Les séries seront composées à partir des performances d'engagements.

1 seule finale par sexe et par catégorie

Les finales seront composées des vainqueurs de chaque série et des meilleurs temps sans possibilité de remplacement en cas de désistement ou d'absence.

Finale directe : Dans le cas où il n'y a qu'une seule série (8 participant ou moins) la finale sera courue à l'heure de la série.

800m et au dessus : 12 participants maximums par séries

Les médailles seront remises à l'issue de chaque finale.

JURYS :

Afin d'assurer le bon déroulement de la compétition, il est demandé aux clubs de bien vouloir fournir des jurys en nombre suffisant :

1 à 3 athlètes: 1 jury diplômé.

4 à 6 athlètes: 2 jurys dont 1 diplômé.

7 à 9 athlètes: 3 jurys dont 1 diplômé.

10 à 12 athlètes: 4 jurys dont 2 diplômés.

13 à 15 athlètes: 5 jurys dont 2 diplômés.

au delà de 15 athlètes...: 1 jury par tranche de 3 athlètes avec 1 jury diplômé pour 10 athlètes avec un maximum de 10 jurys

Le Président du Comité :
Y MORVAN